



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

# LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 77 • Mars 2020 • [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)



---

**DES AIDES POUR DÉVELOPPER  
SON ACTIVITÉ  
ET LA JOUER COLLECTIF**



## ÉDITO PAR NADOU MASSON, PRÉSIDENTE

### S'engager pour l'avenir !

Les enjeux auxquels la bio est confrontée - changement d'échelle, changement climatique, attentes sociétales... - nous demandent plus que jamais de nous engager.

Je suis convaincue qu'adhérer et s'engager dans notre réseau est un formidable moteur pour donner du sens à notre action.

En appui au conseil d'administration, de nombreux adhérents s'engagent aujourd'hui à nos côtés dans nos nouvelles commissions : environnement et résilience, installation-transmission, grandes cultures, enseignement-formation...

Vous donner un espace d'expression et faciliter votre engagement, c'est le sens du cycle de rencontres territoriales que nous proposons en ce mois de mars à tous les producteurs bio de la région.

Dans ce numéro de LABienvenue, je me réjouis de l'engagement de Christophe, jeune administrateur chez Bio en Hauts-de-France qui témoigne de son grand intérêt à prendre part aux discussions et débats de notre conseil d'administration pour anticiper et répondre aux enjeux de long terme qui se posent à la filière bio.

Vous découvrirez également l'engagement de Riquier, jeune néo-houblonnier bio : son témoignage est pour moi significatif de l'engagement des jeunes générations pour un changement durable et profond de notre système alimentaire.

Enfin, le label pour une Bio équitable que la FNAB vient de lancer en expérimentation révèle pour moi la nécessité de tous nous engager pour une bio exigeante et mieux-disante dans une démarche d'amélioration continue.

Bonne lecture !



#### • BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

**Siège social, site Phalempin**  
26, rue du Général de Gaulle  
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

**Site Amiens**  
14, rue du 8 mai 1945  
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant  
N° Agrément Pl01462

[www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)  
Youtube | Facebook | Twitter

#### **LABienvenue** [ N°77 ]

Le lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

**Directrice de la rédaction :** Nadou Masson

**Comité de rédaction :** Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

**Maquettage :** Laetitia Vandamme

**Crédits Photos :** AESN, Bio en Hauts-de-France, Riquier Thevenin, Pixabay, Freepik

**Imprimeur :** [www.j1prim.fr](http://www.j1prim.fr)

**Numéro ISSN :** 2431-1049.

Imprimé en 500 exemplaires.

## SOMMAIRE

### 2 • ÉDITO

### 3 • RÉSEAU EN RÉGION

INFOS RÉGIONALES : S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIO : OUI MAIS COMMENT ? • CHIFFRES DU MOIS • PRENEZ LA PLUME !

### 4 • RÉSEAU NATIONAL

INFOS NATIONALES : LA FNAB TESTE AVEC PICARD SON LABEL PAYSAN • AB ET BIODIVERSITÉ : UN NOUVEAU GUIDE POUR LES COLLECTIVITÉS

### 5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

### 6 • LE TOUR DE LA QUESTION : DURABILITÉ DES SYTÈMES

QUELLE AIDE MOBILISER POUR FRANCHIR LE CAP DE L'INVESTISSEMENT

### 8 • ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES

LES COLLECTIVITÉS : UN LEVIER A MOBILISER

### 9 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

ENGRAIS VERTS EN MARAICHAGE : RETOUR SUR LES ESSAIS 2019

### 10 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

DU LAIT AVEC DU MAÏS ET SANS SOJA: C'EST POSSIBLE ?

### 11 • PORTRAIT DU MOIS

RÍQUIER THÉVENIN, HOUBLONNIER, FERME DE LA CLAIRVOIE (59)

### 12 • AGENDA

ÉVÈNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



## INFOS RÉGIONALES

### S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIO : OUI MAIS COMMENT ?

Il existe de nombreuses façons d'apporter sa pierre au développement de la bio. Christophe Caroux a fait le choix de s'engager à nos côtés en tant qu'administrateur. Une évidence pour lui qui souhaite soutenir et promouvoir les valeurs de cette agriculture.

C'est en rejoignant la CUMA la Verloossoise en 2014 que Christophe Caroux, installé sur la ferme familiale depuis 1997, s'est frotté à la bio. Très vite, il convertit ses premières parcelles. « Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, je m'associe avec un agriculteur de la CUMA et nous créons la SCEA Bioensemble, à Haisnes dans le Pas-de-Calais. Nous exploitons aujourd'hui 120 hectares en bio, dont des légumes de plein champ, des endives et de la grande culture. »

Sa motivation pour soutenir la bio grandit, ce qui le conduit fin 2018 à s'investir en tant qu'administrateur à Bio en Hauts-de-France : « Une évidence et une première pour moi dans une instance en faveur de l'agriculture biologique ! J'ai très vite apprécié l'ambiance conviviale de cette organisation où chacun peut s'exprimer. »

Son ambition est claire : œuvrer en faveur de « cette agriculture bienfaisante et mieux-disante, où les créations de label sont indispensables pour en protéger la production. Mon engagement est total sur les enjeux de filières pour ne pas refaire les erreurs du passé. Il semble indispensable de ne plus laisser l'aval de notre métier aux mains des intermédiaires, il faut construire ensemble. »

Après une année d'implication, son retour d'expérience est très positif : « C'est un engagement assez chronophage... mais la cause en vaut la peine ! Cela permet de prendre du recul et de la hauteur sur les sujets traités, de les partager avec les autres administrateurs et l'équipe salariée. » Sur le terrain, il se fait l'ambassadeur de la bio et valorise notre action auprès des producteurs en conversion ou déjà en bio. « C'est important d'expliquer l'accompagnement proposé par les techniciens de Bio en



**CHRISTOPHE CAROUX,**  
ADMINISTRATEUR  
BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Hauts-de-France à chaque étape de la conversion, mais qui va aussi bien au-delà de la certification ! ». Il suit de près la filière grandes cultures qu'il présente « en plein bouleversement du fait du grand nombre de conversions et en parallèle, elle doit faire face à l'évolution de la réglementation. Le déséquilibre de certaines productions pourrait conduire à une spécialisation des systèmes, ce qui est contraire aux valeurs que nous portons ».

A l'échelle nationale, Christophe a intégré la commission FNAB grandes cultures, pour « essayer avec les autres régions françaises de faire évoluer techniquement, réglementairement et politiquement cette filière, afin de coller au mieux aux enjeux de demain, tout en préservant notre métier d'agriculteur. »

**Si vous aussi, vous souhaitez vous investir à nos côtés et apporter votre contribution au développement de la bio, rejoignez notre réseau !**

**Renseignez-vous auprès de Simon et Jean-Baptiste :**

**Jean-Baptiste Pertriaux**  
07 87 32 64 37  
jb.pertriaux@bio-hdf.fr



**Simon Hallez**  
07 87 32 37 29  
s.hallez@bio-hdf.fr

## LE CHIFFRE DU MOIS



**1 TROPHÉE DE L'EXCELLENCE BIO POUR FRANCE CAKE TRADITION QUI UTILISE NOTRE SIROP DE BETTERAVE «EQUITABLE»**



## • PETITES ANNONCES



**Pour favoriser les échanges entre producteurs, le réseau des producteurs bio a désormais son propre site de petites annonces !**

**Rendez-vous sur :**

**[www.agribiolien.fr](http://www.agribiolien.fr)**



## • COURRIER DES LECTEURS

**Prenez la plume, on vous donne la parole**

Cette colonne est un espace de dialogue autour de LABienvenue réservé aux lecteurs qui souhaitent s'exprimer. Pour que votre parole soit libre, quelques bonnes pratiques doivent être respectées : aucune parole politique, respect d'une éthique (pas de dénonciation, d'injure et de diffamation).

**Ecrivez-nous !**  
[contact@bio-hdf.fr](mailto:contact@bio-hdf.fr)



## INFOS NATIONALES

# LA FNAB TESTE AVEC PICARD SON LABEL PAYSAN

COMMUNIQUÉ FNAB



• FNAB •  
Fédération Nationale  
d'Agriculture BIOLOGIQUE

**Depuis plusieurs années la FNAB et son réseau poussent les entreprises de l'agro-alimentaire à développer une bio française équitable.**

La FNAB se saisit d'une collaboration de trois années avec le groupe Picard pour lancer un label paysan qui viendra garantir aux consommateurs des légumes biologiques, produits en France, et, aux paysan-ne-s, un prix rémunérateur et une relation commerciale équitable. Ce label sera apposé pour la première fois sur les 4 légumes de la gamme construite avec Picard (courgette, maïs, haricot vert, carotte) qui seront distribués à partir du 2 mars dans 87 magasins de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie.

### Développer la bio française pour réduire les importations

« Le marché biologique se développe, l'opportunité s'est présentée de construire des partenariats forts avec des entreprises de l'agro-alimentaire sur une bio qui correspond à nos valeurs. On a voulu commencer par une bio locale et équitable, mais nous défendons une démarche de progrès permanente » explique Stéphanie Pageot, secrétaire nationale en charge des questions économiques à la FNAB. Initialement lancé dans

trois régions, Bretagne, Nouvelle Aquitaine et PACA, c'est dans le Sud-Ouest que le projet a réussi à aller le plus loin avec une gamme de produits biologiques, cultivés et distribués dans un bassin de vie cohérent, et une relation commerciale qui va au-delà des six critères de la loi sur le commerce équitable. Picard a notamment accepté de s'engager dans une contractualisation tripartite innovante et d'ouvrir la possibilité d'une révision annuelle du prix en fonction de l'évolution des coûts de production. Le groupe va aussi verser 1% du montant annuel des ventes des produits de la gamme pour alimenter un fond de développement géré par les organisations de producteurs partenaires.

### Un nouveau label biologique et paysan contrôlé par un organisme d'évaluation indépendant

« Picard s'est engagé de façon très volontaire dans ce partenariat, quand on leur a proposé de tester l'un des premiers contrats tripartites entre organisations de producteurs, transformateur et distributeur, ils ont tout de suite dit oui. Nous avons cherché à valoriser cet engagement, c'est comme ça que l'idée d'un label est venue » poursuit Stéphanie Pageot. La



FNAB va donc tester avec Picard l'apposition du label Bio.Français.Equitable sur les produits. Le cahier des charges du label est rendu public et sera contrôlé par un organisme d'évaluation qui a déjà remis à la FNAB les premiers résultats d'audits. Ce label concerne aujourd'hui l'origine de la production biologique et le commerce équitable, mais il pourrait aller plus loin encore. « Le label bio européen est un formidable outil de transition agricole » explique Guillaume Riou, président de la FNAB, « mais les paysans Bios du réseau FNAB sont prêts à s'engager plus encore auprès des consommateurs, sur la biodiversité ou le climat par exemple. Ce label pourrait être notre outil d'innovation Bio demain ».

## « AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET BIODIVERSITÉ », UN NOUVEAU GUIDE POUR LES COLLECTIVITÉS

La FNAB vient de publier un nouveau guide destiné aux collectivités, intitulé « Agriculture biologique et biodiversité : comment les collectivités locales peuvent-elles favoriser une agriculture favorable à la biodiversité ? »

Des projets de territoires concrets et intégrés, qui répondent à différents enjeux environnementaux, y sont présentés.

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU GUIDE FNAB À TÉLÉCHARGER SUR [WWW.TERRITOIRESBIO.ORG](http://WWW.TERRITOIRESBIO.ORG)

Le sujet de la biodiversité vous intéresse ?

Vous souhaitez monter des projets avec nous sur le sujet, ou intégrer la commission environnement ?

Contactez Mathilde



**Mathilde Joseph**  
07 87 32 58 88  
m.joseph@bio-hdf.fr





## LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



### MÉDECINES ALTERNATIVES

Le « groupe aroma » composé d'éleveurs bio et conventionnels poursuit sa dynamique de travail en partenariat avec Tristan Colonval, vétérinaire spécialisé en aromathérapie. Si la thématique vous intéresse et que vous souhaitez rejoindre le groupe, n'hésitez pas à solliciter Lucille [l.lutun@bio-hdf.fr](mailto:l.lutun@bio-hdf.fr)



### COLZA

L'hiver doux a bénéficié à la pousse du colza. Présentation de l'essai et démonstration binage durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars à Hiermont (à définir en fonction de la météo). Un tour de plaine est également prévu le 12 mai pour faire le point sur l'ensemble de la campagne. Contactez Antoine [a.stoffel@bio-hdf.fr](mailto:a.stoffel@bio-hdf.fr)



### FILIERE SUCRE ALTERNATIVE

Pour la campagne betteravière 2019-2020, 110 tonnes de betteraves bio ont été transformées en 20 tonnes de sirop. 3 types de conditionnements sont proposés aux professionnels intéressés, magasins spécialisés, entreprises agroalimentaires ou encore producteurs en vente directe : pots de 500 g, 12,5 kg et 1 tonne. Des tests vont être effectués pour la vente en vrac. Renseignements et grille tarifaire disponible auprès de Loïc [l.tridon@bio-hdf.fr](mailto:l.tridon@bio-hdf.fr)



### EMPLOI EN AB

1<sup>er</sup> bilan pour l'ATEC littoral (Action Territoriale pour l'Emploi et les Compétences) ! Avec des retours encourageants pour la formation sur la découverte de l'AB dispensée auprès de 8 salariés agricoles à Wanel (80), ainsi que pour la sensibilisation d'une vingtaine de conseillers Pôle Emploi de la Somme aux opportunités de la filières bio en région. Un travail se met en route avec la MFR de Flixecourt pour former les jeunes aux métiers de l'AB. Une formation en management est programmée pour 2020 à destination des chefs d'exploitation. [r.delporte@bio-hdf.fr](mailto:r.delporte@bio-hdf.fr)



### FAR'INNOV

De nouveaux échantillons de farine ont été produits à partir de 3 espèces (lentilles, pois, féveroles) et analysés d'un point de vue technique et nutritionnel par IMPROVE : les résultats sont intéressants ! Des essais sont prévus cette année spécifiquement sur la féverole en vue d'obtenir un produit stabilisé : différentes variétés vont ainsi être testées pour vérifier l'impact de la matière première sur le produit fini. Vers un nouveau débouché de la féverole ? A suivre. [f.vandewalle@bio-hdf.fr](mailto:f.vandewalle@bio-hdf.fr)



### RESTAURATION COLLECTIVE

Depuis novembre 2019, la Loi Egalim invite la restauration collective à proposer un menu végétarien au moins une fois par semaine. Une mesure qui a du sens en matière de santé et d'environnement, mais qui implique un changement d'habitudes dans les cantines ! Pour proposer des repas végétariens faits maison, variés et savoureux à ses 7000 convives, l'équipe de la cuisine centrale d'Amiens a participé à une formation « Techniques Culinaires » de 2 jours, avec le Collectif Les Pieds dans le Plat. Cela fait maintenant 1 an que la cuisine centrale d'Amiens propose des menus végétariens appréciés par les enfants, en essayant d'intégrer au mieux les légumineuses bio et locales. [s.rosblack@bio-hdf.fr](mailto:s.rosblack@bio-hdf.fr)



### SYMBIOSE

La production de références sur le triage des associations 2019 est en cours. Préparation des semis des essais de printemps (association de culture - semis de trèfles sous couverts). Dans le cadre de sa dynamique GiEE, la CUMA Bio-territoires s'implique dans le projet avec pour objectif d'améliorer la fertilité du système de production légumier via l'implantation d'intercultures riches en légumineuses. Contactez Antoine pour en savoir plus ! [a.stoffel@bio-hdf.fr](mailto:a.stoffel@bio-hdf.fr)



### CULTURES MELLIFERES

Les coopérations entre producteurs bio et apiculteurs se concrétisent sur le territoire de la Métropole Lilloise : suite à un appel à candidatures, 3 agriculteurs vont expérimenter 3 cultures mellifères cette année, l'objectif de la démarche étant de mesurer le potentiel mellifère de ces cultures en région et d'envisager de nouveaux débouchés pour les producteurs, mais aussi de nouveaux supports pour le développement de l'activité apicole. Rendez-vous en fin d'année pour connaître les résultats ! [l.tridon@bio-hdf.fr](mailto:l.tridon@bio-hdf.fr)



## QUELLE AIDE MOBILISER POUR FRANCHIR LE CAP DE L'INVESTISSEMENT EN 2020 ?



**Un projet à financer ? C'est le moment de monter votre dossier pour décrocher une aide. Cette année encore, l'agriculture biologique est identifiée dans plusieurs dispositifs : certains lui sont spécifiques, d'autres lui accordent une majoration dans les taux de l'aide octroyée. Tour d'horizon.**

• **Pour un projet dont le coût total est compris entre 4 000 € et 30 000 € HT.**

Le Pass'Agri Filières (PAFI) qui est un nouveau dispositif relativement simple et sans date limite, qui prend en charge 40% d'un investissement lié à une production sous Signe Officiel de Qualité. De façon plus ciblée, le dispositif soutient les productions émergentes, à hauteur de 30% : végétales (houblon, plantes aromatiques...) et animales (apiculture, caprin, héliciculture, ovin...). Enfin, les projets de diversification sont aussi éligibles : création d'atelier de transformation, de conditionnement, aménagement d'un point de vente à la ferme ou d'un point d'accueil pédagogique.

• **Pour les investissements plus importants (potentiellement jusqu'à 200 000 € HT)**

Deux appels à projets complémentaires et désormais harmonisés à l'échelle régionale sont proposés :

**Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA)** est le plus adapté si le projet concerne une activité de production et contribue à la modernisation de l'exploitation et à ses performances économiques et environnementales (autonomie globale, amélioration des

conditions de travail, bien-être animal...). La clôture de cet appel à projets est fixée au 6 avril 2020.

Le PCEA se compose de plusieurs volets selon la nature des investissements envisagés : réduction des impacts climatiques et environnementaux, filière élevage, filière végétale, investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agro-environnementaux.

La liste exhaustive des dépenses éligibles est disponible au sein du cahier des charges de chaque volet. Pour rappel, le matériel qui ne contribuerait pas à l'amélioration de l'exploitation n'est pas éligible (occasion, simple matériel de remplacement...). A noter aussi que l'auto-construction n'est prise en charge que sur la base des factures de matériaux utilisés, le temps de main-d'œuvre ne pouvant être valorisé.

Le taux d'aide est de 30% minimum, avec une majoration de 20% pour les activités en agriculture biologique (ou pour un investissement collectif), et une majoration supplémentaire pour les JA. Il peut atteindre jusqu'à 90% pour les investissements non-productifs. Le maximum de dépenses éligibles s'établit, selon la nature du projet, de 2 000 € à 120 000 € HT.

• **Pour les projets de plus de 30 000 € portant spécifiquement sur la transformation, la commercialisation ainsi que pour toute activité innovante d'accueil et de services (hormis l'accueil touristique)**

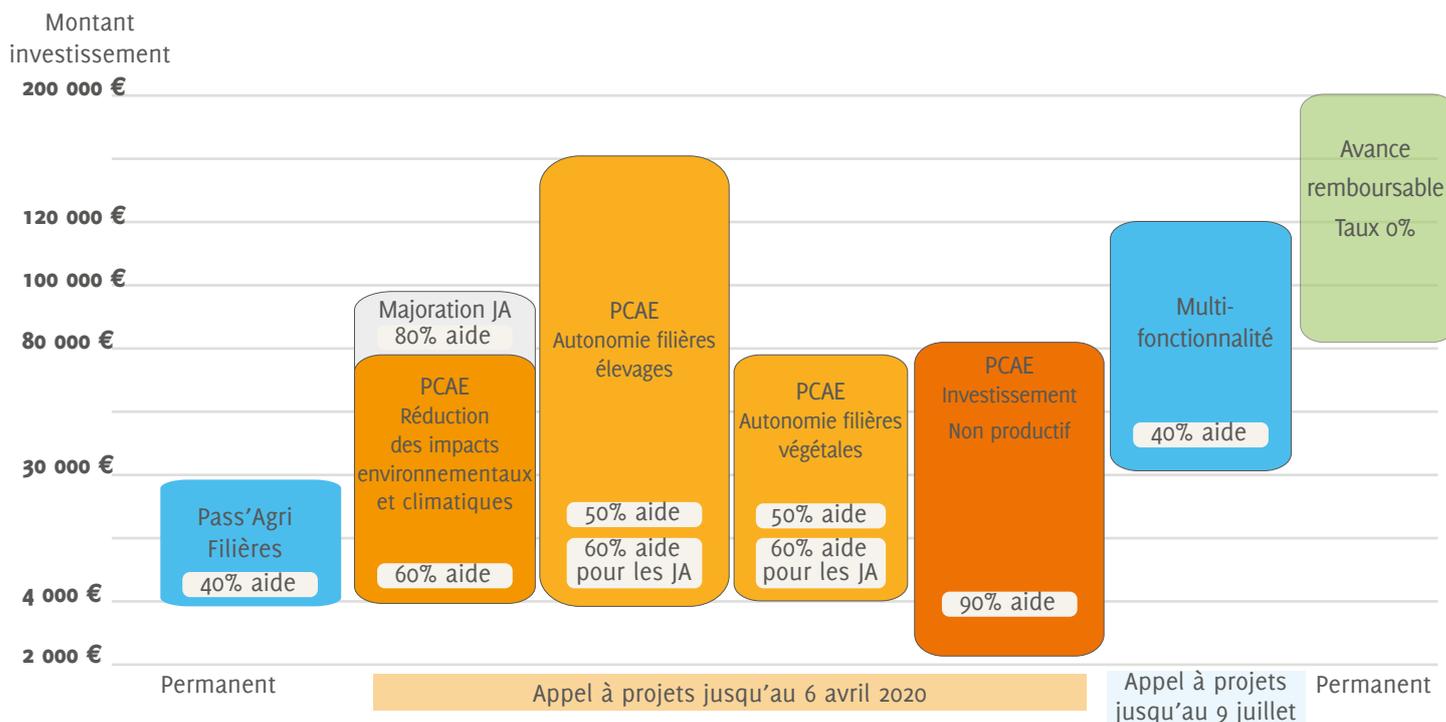
L'appel à projets « Développement de la multifonctionnalité des exploitations agricoles » est adapté. Une première clôture a été fixée au 3 mars 2020, mais le dispositif est reconduit jusqu'au 9 juillet. L'ensemble des dépenses éligibles (montant minimum 30 000 € et plafond à 200 000 € HT) est précisé dans la notice d'informations, le taux d'aide pouvant atteindre 40%.

**Comment déposer votre dossier ?**

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès d'un guichet unique (GUSI) au Conseil Régional.

Il est impératif de ne débiter aucun investissement avant la date d'accusé de réception du dossier, y compris les signatures de devis ou bons de commandes. Les documents à fournir sont 3 devis pour tout projet supérieur à 90 000 € HT, 2 devis pour un investissement compris entre 3 000 € et 90 000 €, ainsi que l'obtention de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire...) avant la date de clôture de l'appel à projets.

# LES DISPOSITIFS D'AIDES À L'INVESTISSEMENT EN AB



## À savoir:

L'aide régionale peut prendre la forme d'une avance remboursable à taux 0%, avec un différé de remboursement de 3 ans et une durée de remboursement de 8 ans maximum. Ce dispositif s'adresse aux projets de transformation / commercialisation ou de développement / diversification (équipements et matériels neufs) d'un montant minimal de 80 000 € HT. L'avance est comprise entre 20 à 40% du montant de l'investissement, elle peut atteindre jusqu'à 500 000 €.

Enfin, tous les dispositifs supports d'aide à l'agriculture biologique, notamment les

aides à la conversion (CAB) et maintien (MAB), seront reconduits en 2020 sur les mêmes bases et les mêmes montants que précédemment. L'aide à la certification intégrée à la « participation à des régimes de qualité alimentaire » prend en charge 80% des coûts de certification, ceci sur la base de la facture de l'organisme certificateur.

Pour toute question sur les dispositifs d'aides, vous pouvez vous rapprocher de Valérie.

**Valérie Toussaint**  
06 02 18 99 89  
v.toussaint@bio-hdf.fr



## Save the date !

Des réunions d'information, dans le cadre des aides PAC, sont prévues dans chaque département courant avril.

Elles permettront d'aborder l'ensemble de ces dispositifs et d'évoquer leurs spécificités :

- le 7 avril à Airion (60)
- le 8 avril à Maroilles (59)
- le 9 avril à Arras (62)
- le 15 avril à Merlieux et Fouquerolles (02)
- le 21 avril à St Omer (62)
- le 28 avril à Amiens (80)



## ET POUR LES DYNAMIQUES COLLECTIVES EN BIO ?

Les appels à projets (PCAE et multifonctionnalité) sont également destinés aux groupements d'agriculteurs (GIEE, coopératives, CUMA..) qui bénéficient de majorations au titre du collectif. Il peut être opportun de se regrouper pour y répondre !

Parallèlement, un autre dispositif est lancé conjointement par la DRAAF et les Agences de l'eau pour favoriser l'émergence et soutenir la mise en œuvre de projets collectifs locaux d'agriculteurs engagés dans l'agro-écologie. Parce que la performance de nos fermes bio (écologique, économique, sociale) passe par davantage de coopération entre produc-

teurs, Bio en Hauts-de-France soutient et accompagne les dynamiques de groupes. Nous accompagnons déjà 8 collectifs en région : n'hésitez pas à nous solliciter et nous faire part de vos projets !

Rendez-vous sur le site de la DRAAF pour retrouver les appels à projets collectifs :

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Nouvel-appel-a-projets-Collectifs>

Date limite de dépôt des dossiers : 13 mai 2020, contactez-nous pour plus de renseignements.



## LES COLLECTIVITÉS : UN LEVIER À MOBILISER !

**Emploi, environnement, santé, économie... l'agriculture biologique contribue à la transition écologique et sociale des territoires. Dans la perspective des élections municipales, et afin de faciliter les démarches des acteurs de collectivités, Bio en Hauts-de-France a organisé un voyage d'étude pour mettre en lumière quelques exemples concrets développés par Douaisis Agglo.**

Chaleureusement accueillis par Jean-Luc Hallé, Vice-Président de Douaisis Agglo en charge de la ruralité et de l'agriculture, les 33 participants (élus et agents territoriaux) ont pu découvrir les politiques ambitieuses portées par l'intercommunalité. Une démarche territoriale pour laquelle Bio en Hauts-de-France a apporté son expertise et un accompagnement sur-mesure, jusqu'au développement de projets spécifiques.

Via sa politique agricole et son Projet Alimentaire Territorial, composé de trois programmes complémentaires (Agricad, Biocad, Alimcad), de nombreuses actions sont mises en œuvre. Elles reposent avant tout sur des démarches de concertation régulières et aussi larges que possible. Au total, 9 personnes et 300 000 € de budget sont mobilisés par la collectivité pour mettre en œuvre ces actions. Cette capacité à déployer ces moyens a interpellé les participants et suscité de nombreuses questions de la part des collectivités présentes : comment mobiliser ma collectivité à cette hauteur ?

### LES PROJETS PRÉSENTÉS LORS DE CE VOYAGE D'ÉTUDE

#### La zone du Raquet pour se tester à la production biologique

Pour permettre à des agriculteurs du territoire d'expérimenter des modes de production biologique, Douaisis Agglo a mis à disposition 12 hectares de terres agricoles sous forme d'appel à candidatures.



3 agriculteurs ont été retenus : ils y testent aujourd'hui des cultures en bio et se sont organisés en CUMA pour continuer à améliorer leurs pratiques avec le soutien de l'agglomération.

#### P.A.N.I.E.R.S. : pour une alimentation bio accessible à tous

Le déjeuner proposé lors de ce voyage d'étude a été concocté par des bénéficiaires du dispositif P.A.N.I.E.R.S. (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Ecologique, Régionale et Solidaire). Il vise à lever les obstacles au bien-être alimentaire pour les personnes en situation de précarité, en leur proposant des produits bio locaux à petits prix, accompagnés d'ateliers de sensibilisation au bien manger. Les collectivités souhaitant s'engager peuvent financer l'ingénierie et la coordination du dispositif faite par Bio en Hauts-de-France. Elles peuvent aussi abonder au financement du travail d'animation des structures - relais comme les CCAS.

#### Faciliter l'accès au foncier pour favoriser l'installation

Douaisis Agglo a mis en place un programme d'actions sur l'usage et la gestion du foncier agricole afin de favoriser l'accès à la terre pour les porteurs de projets. Un état des lieux des propriétés publiques a permis d'identifier 12 hectares stockés depuis une dizaine d'année pour un projet de zone d'activité économique. Une caractérisation des parcelles a été réalisée, suivie de la construction d'un projet politique orienté sur l'installation et le développement de l'agriculture biologique. Des scénarios d'usage des terres ont été présentés aux élus qui ont opté pour le scénario installation. Suite au lancement d'un appel à candidatures, c'est aujourd'hui un couple de paysans maraîchers et éleveurs de chèvres qui s'y est installé. Si la volonté politique est prépondérante sur ces sujets, les collectivités peuvent se faire accompagner par des structures compétentes comme ici par Terre de liens et Bio en Hauts-de-France.

## ET SI VOUS PASSIEZ À L'OFFENSIVE SUR VOTRE TERRITOIRE ?

**Vous souhaitez vous investir et faire bouger votre territoire en faveur d'une agriculture bio, locale et durable ?**

**Les élections municipales approchent, c'est donc le moment idéal.**

**Pour en savoir plus sur le fonctionnement des collectivités, identifier les bons interlocuteurs et disposer d'outils territoriaux pour vous aider dans cette démarche, contactez Delphine, Sophie ou Mathilde.**



**Mathilde Joseph**  
Versant Nord  
07 87 32 58 88  
m.joseph@bio-hdf.fr



**Sophie Rosblack**  
Restauration collective  
07 87 32 85 80  
s.rosblack@bio-hdf.fr



**Delphine Beun**  
Versant Sud  
03 22 22 58 38  
d.beun@bio-hdf.fr



# ENGRAIS VERTS EN MARAÎCHAGE : RETOUR SUR LES ESSAIS 2019

Les engrais verts constituent une des réponses aux nombreuses préoccupations rencontrées par les maraîchers. Bio en Hauts-de-France poursuit les expérimentations en vue d'acquies des références technico-économiques, avec pour objectif d'arriver à une résilience des systèmes face à la gestion de l'eau, le stockage du carbone et l'autonomie en fertilité.

Essais	Espèces	Précédents	Dose	Semis	Rappuyage	Destruction
1	Avoine rude 'Pratex' + Vesce commune «José»	Oignons	A : 6 kg / V : 6 kg / 860 m <sup>2</sup>	A la volée	Houe rotative	Vibroculteur + houe rotative
2		PDT	A : 4 kg / V : 4 kg / 772 m <sup>2</sup>			
3	Avoine rude + Vesce	Oignons	A : 18 kg / V : 12 kg / 1000 m <sup>2</sup>	Semoir à céréales	Rouleau (Croskillette)	Broyage + déchaumeur à disques
4	Seigle forestier + Trèfle incarnat + Trèfle Squarrosom	Mâches	S : 25 kg / T : 10 kg / 3000 m <sup>2</sup>	A la volée	Aucun	Broyage + déchaumage
5	Avoine	Choux pointus + Fenouil (primeurs)	1,5 kg / 80 m <sup>2</sup>	A la volée	Herse étrille	Gyrobroyeur + Cultirâteau
6	Avoine + Tournesol (50/50)		780 g à 1 kg / 40 m <sup>2</sup>			
7	Tournesol		800 g / 40 m <sup>2</sup>			
8	Mélange Marévert (Agrosemens)		1.5 kg / 80 m <sup>2</sup>			

Essais plein champ

Essais sous abri

## 1. Essais d'été-automne

Mélange semé le 6 juin, relevé de biomasse à 84 jours. Le couvert est homogène, avec une bonne complémentarité entre les espèces. On constate des zones moins denses aux extrémités des parcelles (essai 1) en raison du vent lors du semis. Le mélange a profité des conditions chaudes et humides de fin septembre. L'essai 2 est plus homogène avec une dose plus faible, permettant de mieux valoriser les reliquats azotés du précédent (pomme de terre). Perspectives d'amélioration : intensifier la dose aux extrémités des parcelles, élaborer un parcours de semis à la volée.



Essai 2 –  
Vesce commune + Avoine

## 2. Essais d'été

Couvert semé le 15 août, relevé de biomasse à 77 jours. L'avoine au stade épi a profité des conditions chaudes de saison. Le mélange a généré une densité de biomasse de 2651 kg de matière verte/1008 m<sup>2</sup>. On observe néanmoins la présence de mouron, résultat d'un dysfonctionnement d'un élément distributeur du semoir.



Essai 3 : appareil racinaire fasciculé de l'avoine

## 3. Innovation : essais intercalaires sur chou

Couvert semé fin juillet, après le premier buttage des choux. L'engrais vert implanté dans les parcelles de choux avait pour objectifs de gérer l'enherbement et d'apporter de la matière pour la culture suivante (poireaux). L'itinéraire technique est à revoir, l'engrais vert occasionnant une trop forte concurrence avec les choux (nanification), en particulier dans le contexte de sécheresse rencontré. Perspectives d'amélioration : remplacer par une espèce moins concurrentielle, diminuer la dose et ajuster les dates d'intervention.



Essai 4 :  
Concurrence du couvert / chou

## 4. Essais sous abri

Essai implanté le 5 juillet, détruit mi-septembre, à 74 jours. Ces essais ont été présentés lors de Terreau'Bio 2019 à la Neuville sur Oudeuil. Les couverts ont produit une biomasse importante. Toutefois la dose devra être ajustée en particulier sur le mélange Marévert : en effet, le sarrasin domine ici l'ensemble des autres espèces. On observe une amélioration de la structure des sols (avoine). Perspectives d'amélioration : prévoir la destruction par broyage et enfouissement à la houe rotative.



Avoine (partie gauche), Mélange marévert (partie droite)

En 2020, d'autres essais sont prévus. Pour en savoir plus sur nos essais et notre accompagnement en maraîchage, contactez :

**Juliette Parent**  
07 87 32 52 70  
j.parent@bio-hdf.fr



**Valentin Dubois**  
07 87 32 13 45  
v.dubois@bio-hdf.fr



## DU LAIT AVEC DU MAÏS ET SANS SOJA : C'EST POSSIBLE ?

**Pierre Maréchal, 31 ans, est éleveur laitier depuis 6 ans à Flaumont-Waudrechies (Avesnois). En système poly-culture-élevage, sa rotation comprend du maïs ensilage. Il expérimente diverses solutions pour équilibrer sa ration sans soja.**

Le soja est un aliment performant, notamment avec ses apports en PDIE imbattables, mais son utilisation pénalise la durabilité des systèmes de production (coût, distance-transport, traçabilité...). Pierre, a fait le choix de ne plus acheter de soja depuis 3 ans et expérimente des solutions alternatives. Il a d'abord testé le tannin de châtaigner, avec des résultats quasi nuls sur la quantité et la qualité du lait produit. En 2019, il teste des féveroles : cette technique qui fournit un produit assaini et appétent pour les animaux lui donne rapidement plus d'espoir. Côté champ, Pierre essaie cette année une série de légumineuses associées au maïs : de la féverole mais aussi des vesces, des pois et trèfles.

### Essais maïs-féverole avec pois/vesces (72 modalités)

<b>6 modalités</b> Maïs Colisée ou Cirrius X Féverole de printemps (Tiphanie) ou hiver (Diva) OU Maïs semé en pur (2 variétés)	<b>3 légumineuses</b> Vesce de printemps Pois d'hiver arakta Vesce d'hiver	<b>4 dates de semis des légumineuses</b> 1. au semis le 19 mai 2. à 3-4 feuille, le 4 juin 3. à 4-5 feuilles, le 11 juin 4. à 5-6 feuilles, le 21 juin
---	---	--

### Essais maïs-féverole avec trèfles (108 modalités)

Outre les apports protéiques à l'ensilage, les objectifs de cet essai maïs/trèfles sont multiples : couverture de l'inter-rang, meilleure portance à l'ensilage, couverture du sol l'hiver après la récolte. Au printemps, la possibilité est soit de récolter en fourrage, soit de restituer au sol, et dans tous les cas de réduire le travail du sol.

<b>6 modalités</b> Maïs Colisée ou Cirrius X Féverole de printemps (Tiffany) ou hiver (Diva) OU Maïs semé en pur (2 variétés)	<b>9 trèfles</b> Lotier corniculé (15 kg/ha) Trèfle d'Alexandrie (15-20 kg/ha) Trèfle Squarrosom (20-25 kg/ha) Trèfle Perse (15-20 kg/ha) Trèfle Incarnat (20-25 kg/ha) Trèfle micheli (10 kg/ha) Trèfle blanc (3kg/ha) Trèfle hybride (15 kg/ha) Trèfle Violet (20-25 kg/ha)	<b>2 dates de semis des trèfles</b> 1. à 4-5 feuilles, le 11 juin 2. à 6-7 feuilles, le 24 juin (après binage)
--	--	--

### Itinéraire technique de la parcelle d'essai

- Sur un précédent maïs fertilisé avec 40T/ha de fumier.
- Labour d'hiver en février, faux semis autour du 1er avril (herse rotative et crosquillette).
- Vibro + crosquillette juste avant semis.
- Les semis ont été réalisés le 18 mai à 102 500 pieds dont un peu moins de 20 000 pieds de féverole.
- Herse-étrille à l'aveugle avant la levée.
- Pas de passage de herse étrille à 3-4 feuilles à cause de la grêle, le maïs était trop fragile.
- Binage le 24 juin au stade 6-7 feuilles (sauf sur les essais de semis d'inter-rang !).
- Ensilage le 1er octobre 2019.

### Des pistes à approfondir ?

Pour le toastage des féveroles, si les premiers résultats se montrent encourageants, reste à les confirmer sur le long terme. Logiquement, la féverole de printemps donne plus de gousses et la féverole d'hiver reste plus verte : Pierre ne sait pas encore s'il doit privilégier la biomasse (féverole d'hiver) ou la graine (féverole de printemps).

Au champ, le pois semble être une impasse totale. La vesce, elle, n'a pas grimpé au maïs : il faut l'installer au semis pour qu'elle ait suffisamment de lumière pour se développer, l'expérience est à retenter. Comme la vesce, les semis de trèfle proches du semis sont les plus développés. Les trèfles blanc et Squarrosom n'ont pas levé. Le trèfle hy-



bride, lui, a donné un bon recouvrement de l'inter-rang. L'Incarnat est venu tardivement mais est présent en septembre, tout comme le Violet, qui présente l'inconvénient de son prix élevé. En novembre, les trèfles Alexandrie et Micheli se portaient bien. Une évaluation plus complète des trèfles au regard des objectifs est prévue à la fin de l'hiver.

### De nouveaux tests prévus en 2020

Pierre a trouvé un mélange pour 130 000 pieds, dont 20 000 de féverole, qui sera gé-

néralisé à toute la surface de maïs. Un nouvel essai sera mené pour trouver le « point de rupture » avec la meilleure proportion de féverole. L'emploi d'un semoir plus performant à double réservoir permettra de positionner la féverole plus régulièrement sur le rang de maïs et non de façon aléatoire. Pour les trèfles, Pierre va poursuivre les essais sans les généraliser, la principale contrainte étant le risque de salissement du fait de l'impossibilité de biner l'inter-rang. A suivre !

**Si vous souhaitez en savoir plus et/ou partager vos expérimentations, contactez Bertrand !**

**Bertrand Follet**  
07 87 32 11 30  
b.follet@bio-hdf.fr





# RIQUIER THÉVENIN, HOUBLONNIER, FERME DE LA CLAIRVOIE

À MÉTEREN (59)



## L'esprit pionnier de Riquier, néo-houblonnier



**Riquier Thévenin s'est lancé dans la production de houblon bio dans les Flandres : un projet réfléchi à petite échelle qui offre la possibilité aux brasseries artisanales, en plein essor, de proposer des bières avec du houblon bio et local.**

La création d'une houblonnière n'est pas une mince affaire, surtout quand on n'est pas du milieu agricole ! Cette envie de devenir agriculteur sur ses terres natales, Riquier l'a murie et préparée pendant plusieurs années.

« Ce sont des stages et des emplois saisonniers qui ont confirmé mon cheminement vers le métier d'agriculteur. Et c'est en Belgique, chez Joris Cambie, houblonnier bio, que j'ai pu faire mes gammes pendant une saison complète.

*Le dynamisme du marché de la bière bio a également conforté mon projet : le houblon bio est une matière première demandée. »* Son parcours à l'installation, hors des sentiers battus, Riquier le qualifie de « parcours initiatique ». La question de l'agriculture biologique ? Une évidence. « Je suis très attaché à l'idée de vivre d'un métier me permettant d'agir pour la protection de la planète tout en valorisant ses potentiels. »

Dans un contexte d'accès au foncier peu évident sur le secteur, Riquier plante son 1er hectare de houblon bio au printemps 2019. « J'ai trouvé du soutien auprès du Conseil Départemental qui me met à disposition 1 hectare de terre au Mont des Cats. Un sacré coup de pouce ! Et si le réseau des « houblonniers historiques » est assez craintif vis-à-vis des nouveaux arrivants, j'ai en revanche trouvé un réel soutien auprès du réseau des paysans bio du coin. Cette solidarité est très motivante ! »

Au-delà de la motivation, se lancer dans cette production nécessite des investissements financiers conséquents, pour le matériel et l'équipement. « Il faut compter environ 30 000 euros l'hectare, pour les poteaux, les câbles, les plants et la main-d'œuvre nécessaire pour installer le tout. »

Les surfaces plantées donneront 100% de leur potentiel dans 3 ans, soit une tonne de houblon par hectare. Le houblon est une plante fragile « qui a besoin d'une attention particulière et d'interventions régulières pour se développer sainement. »

Riquier compte bien perfectionner la technique de culture et sa maîtrise des

## FERMOSCOPIE



**INSTALLATION A TITRE PRINCIPAL EN 2020**

**SURFACE : 1 HECTARE**  
DE HOUBLON BIO,  
OBJECTIF 3 HECTARES



**INVESTISSEMENTS : 60 000 €**  
POUR L'ÉQUIPEMENT (HORS  
FONCIER ET BÂTIMENTS),  
PUIS 30 000 € PAR HECTARE

**EMPLOI : 150 HEURES DE TRAVAIL**  
SAISONNIER PAR HECTARE  
ET PAR AN

outils pour arriver rapidement à plus d'efficacité. « Mon objectif est d'atteindre 3 hectares de houblon bio. Mais je souhaite diversifier l'activité pour rendre mon projet plus robuste. Pour cela je compte développer l'arboriculture et pourquoi pas mettre en place un atelier d'élevage à moyen terme. »

Sa première récolte a eu lieu au début du mois de septembre. Le houblon a ensuite été séché, pelletisé, conditionné sous vide, puis vendu à une quinzaine de brasseurs majoritairement régionaux, avec lesquels il a tissé des liens forts.

**Filière houblon bio en Hauts-de-France : quelles opportunités ? Vous pouvez vous procurer l'étude auprès de :**



**Loïc Tridon**  
07 87 32 28 60  
l.tridon@bio-hdf.fr



## • AGENDA ÉVÈNEMENTS

### RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LES AIDES À L'AB

Du 7 au 28 avril 2020

À l'approche de la déclaration PAC 2020, nous vous proposons de faire le point sur les aides applicables à l'agriculture biologique en région Hauts-de-France, avec nos partenaires techniques et financiers : Conseil Régional, DRAAF, DDT, Conseils départementaux et Chambre d'agriculture.



### RÉSERVEZ CETTE DATE !

16 avril 2020

APEF, 2 Rue des Fleurs à Arras

### Assemblée Générale de Bio en Hauts-de-France



## • NOS FORMATIONS DU PRINTEMPS



### RENDEZ-VOUS INSTALLATION-TRANSMISSION

En mars .....

#### CONSTRUIRE SON PROJET EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

11 et 13 mars 2020 - Saint Laurent Blangy (62) - 2 jours

Partenaire Le Jardin de Servins  
Contact Valentin, 07 87 32 13 45

#### EMBAUCHER POUR ME LIBÉRER DU TEMPS ET GAGNER EN SÉRÉNITÉ

19 et 23 mars 2020 - Longvillers (62)  
Contact Raphaëlle, 03 20 32 25 35

#### CRÉER SON ATELIER DE PON- DEUSES ET DE VOLAILLES DE CHAIR BIO EN VENTE DIRECTE

30 mars 2020 - Grandlup-et-Fay (02) - 1  
jour

Partenaire Initiatives paysannes  
Contact Bruno Retailleau 07 87 32 12 54

En avril.....

#### GESTION DU PARASITISME DES CHÈVRES EN PÂTURAGE

2 avril 2020 - Pas-de-Calais - 1 jour  
Contact Sylvain, 07 87 32 38 79

En mai.....

#### PRODUIRE DU COLZA EN AB : DE LA GRAINE À LA BOUTEILLE

Mai 2020 - Oise - 1 jour

#### PRODUIRE DU LIN EN AB

26 mai 2020 - Oise - 1 jour  
Partenaire LC BIO



2 avril à 14h,  
GENECH Formation,  
28 Rue Victor Hugo à LESQUIN  
(Salle RC1-RC bis)

Installation en maraichage bio, et si ça passait par une reprise de ferme ? Que vous soyez porteur de projet à l'installation en légume bio, ou que vous soyez proche de la retraite en recherche d'un repreneur, ce rendez-vous est fait pour vous !

Contact Juliette, 07.87.32.52.70